



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil D'Administration  
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale  
du Pays de l'Aigle**

**Séance du 23 juin 2021**

**5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b>EN EXERCICE</b>	<b>25</b>
<b>PRESENTS</b>	<b>11</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>19</b>

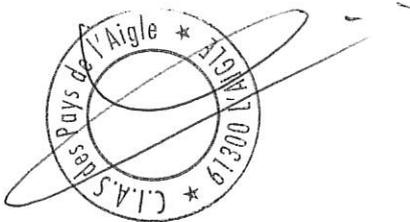
<b>DATE DE LA CONVOCAION</b>
16 juin 2021

**OBJET**

**Autorisation de vente des  
scooters de la Plateforme  
Mobilité.**

Acte rendu exécutoire après  
publication le  
**05 juillet 2021**

La Vice-Présidente,  
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du seize juin se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

**Etaient présents :** Jean-Pierre CHEVALIER, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Elisabeth JOSSET, Nathalie LENÔTRE, Michel MAROT, Sylvie MOLERO, Jacqueline ROSSET, Richard ROUSSEAU, Jean SELLIER,.

**Pouvoirs :** Alain BOUVIER donne pouvoir à Jean-Pierre CHEVALIER  
Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Michel MAROT  
Fleur GOSSELIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Jean-Guy GRANDIN donne pouvoir à Jean SELLIER  
Paule KLYMKO donne pouvoir à Elisabeth JOSSET  
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Jean SELLIER  
Delphine PRIEUR donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Nathalie RIBAUTL donne pouvoir à Véronique HELLEUX

**Absents excusés :** Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Fleur GOSSELIN, Jean-Guy GRANDIN, Paule KLYMKO, Christophe PAPILLON, Delphine PRIEUR, Nathalie RIBAUTL, Gaëlle TELLIER, Sophie THERY.

**Absents :** Isabelle DUVAL-DELAGUIERCE, Liliane HUBERT, Abdellah LHESANI.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que suite à l'arrêt du service de location de véhicules au 15 mars 2021, il convient de statuer sur la vente des scooters.

Afin que cette action puisse se poursuivre sur le territoire, un travail a été réalisé entre le Conseil Départemental et la responsable du Pôle Solidarité et Insertion afin de trouver un nouveau porteur.

L'association ACI Développement s'est proposée afin de pouvoir offrir à leurs salariés des solutions de mobilité lors de contrat au sein de leur entreprise. Par ailleurs, ce nouvel outil leur permettrait de mettre en place un nouveau poste de travail au sein de leur chantier d'insertion.

Afin de soutenir l'association ACI DEVELOPPEMENT dans la mise en place de ce nouveau projet, il est proposé de fixer le prix de vente à 3000 € (8 scooters avec casques et antivols). Ce prix correspond au montant des amortissements restants sur le dernier scooter acheté.

Suite à la vente, chaque scooter sera sorti de l'inventaire du CIAS.

**Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

- **ACCEPTÉ** la mise en vente des 8 scooters à l'association ACI DEVELOPPEMENT
- **FIXE** le prix de vente de l'ensemble du parc des scooters à 3 000€
- **AUTORISE** la Vice-Présidente à signer tout document y relatif,

**VOTE : UNANIMITE**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture 061-200072387-20210623-2021-06-23-073-DE Date de télétransmission : 07/07/2021 Date de réception préfecture : 07/07/2021
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------